



Église Saint-Bernard

□ Rue Affre, Square Saint-Bernard -
75018 Paris



L'occupation de l'église en 1996

Le 28 juin 1996, trois cents étrangers en situation irrégulière - en majorité des Maliens et des Sénégalais, hommes, femmes et enfants - commencent l'occupation de l'église pour demander leur régularisation. Ils avaient occupé l'église Saint-Ambroise à Paris le 18 mars 1996, mais s'en étaient fait expulser après une visite du cardinal Lustiger, qui avait autorisé l'évêque à donner les clefs à la police. Ils avaient ensuite occupé d'autres lieux de la capitale (le gymnase Japy, la Cartoucherie de Vincennes, des entrepôts désaffectés de la SNCF) dont ils s'étaient fait à chaque fois expulser. Autour de leur action se crée une forte mobilisation.

Le 23 août 1996 à l'aube, suite à un arrêté d'expulsion visant l'occupation

de l'église pris d'urgence, sans que l'expulsion ne soit confirmée par un juge, près de 1 500 CRS sont déployés, pour ouvrir à coup de hache la porte de l'église et évacuer de force les trois cents occupants. Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur ayant ordonné l'expulsion, avait pourtant promis d'agir « avec humanité et cœur ». Ce jour est devenu une date importante dans le mouvement des sans-papiers en France. L'épisode eut un écho international.

En France, des manifestations rassemblent des dizaines de milliers de personnes contre la politique du gouvernement d'Alain Juppé. Des sans-papiers sont expulsés, mais beaucoup restent, ayant des enfants nés en France, étant mariés, ou travaillant depuis longtemps en France.